

Discours de clôture de la 18^e Conférence des villes

de Jean-Luc Moudenc,
Maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole
Président de France urbaine

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames Messieurs les Ministres,
Mesdames Messieurs les Parlementaires,
Mesdames Messieurs les partenaires,
Chers collègues maires de grandes villes, présidents de métropoles, de
communautés urbaines et de grandes communautés d'agglomération,
Mesdames Messieurs les élus,
Mesdames Messieurs : merci à toutes et tous d'être là.

Monsieur le Premier Ministre, cher Edouard, merci de nous faire
l'honneur d'être à nouveau avec nous pour cette Conférence des Villes
qui marque la rentrée des collectivités locales !

Il y a un an, ici même, vous aviez ouvert notre journée, aujourd'hui
vous venez pour les clôturer, à l'image du dialogue qui se nourrit
régulièrement au-delà de nos échanges de ce jour.

Il doit continuer avec nous, mais il doit aussi reprendre avec les autres
composantes représentatives de la richesse de notre organisation
territoriale : communes, départements, régions.

C'est à Arras, en mars 2017, chez notre regretté ami Philippe
Rapeneau, que nous avons fixé la feuille de route qui guide nos
actions collectives.

Je veux ici saluer sa mémoire et son engagement pour son territoire, pour les communautés urbaines en général, mais aussi pour le développement durable.

Au cœur de cette feuille de route d'Arras, figurait la nécessité d'un dialogue constructif avec le Gouvernement comme avec le Parlement.

Nous appelions de nos vœux ces rendez-vous réguliers au sein d'une instance à créer, ce sera la Conférence Nationale des Territoires.

Aujourd'hui, nous faisons ce constat attristé : des maladresses ont été commises, certains n'ont pas joué le jeu, des incompréhensions sont nées.

Certes, il y a une part de postures politiques. Il est paradoxal qu'aux cotés des Régions et des Départements – dont les problèmes sont spécifiques – l'AMF soit dans le front du refus puisque toutes les autres associations du bloc communal sont toujours dans le dialogue : France Urbaine, mais aussi les villes moyennes avec Villes de France, les petites villes, les maires ruraux et les intercommunalités.

De mon expérience d'élus local, je sais qu'il est rare d'obtenir quoique ce soit avec la politique de la chaise vide.

Pour autant, le mal est plus profond et dure depuis des années. Dans l'accomplissement de leur tâche, toujours plus complexe, les élus locaux de tous types de collectivités ont besoin de considération, et qu'on leur fasse confiance.

Or, il y a toujours, dans les hautes sphères de l'administration centrale, l'idée qu'il faut se méfier des élus et le présupposé selon lequel ils sont mauvais gestionnaires car trop dépensiers.

Il est dommage, Monsieur le Premier Ministre, que cette condescendance jacobine se sente chez elle comme jamais dans l'exécutif aujourd'hui aux commandes.

On l'a vu lors de la réforme du financement du logement social. Le résultat en sera tangible en 2019, où nous subirons un recul de la production de logements sociaux, en contradiction avec les objectifs de progression que vous affichez, nos objections n'ayant pas été entendues malgré notre insistance.

Etat et territoires ont intérêt à dialoguer et à travailler ensemble. Les uns ont besoin des autres. La situation actuelle n'est bonne pour personne. Elle ne peut plus durer. Chacun doit consentir des efforts.

Cette méthode du dialogue, nous l'avons préconisée et c'est pourquoi nous voulons continuer à y croire.

Le fruit de ce dialogue maintenu est cette démarche de contractualisation d'engagements réciproques qui se traduit dans les faits depuis quelques mois.

Je prends quelques exemples.

Le Pacte de Dijon, porté par plus de 80 présidents et maires, pour une nouvelle politique de cohésion urbaine et sociale, que nous avons élaboré avec l'AdCF en avril dernier, chez toi, cher François Rebsamen, au côté de Jean-Louis Borloo.

Nous l'avons signé ensemble à Matignon le 16 juillet dernier.

Il faut maintenant le mettre en œuvre ! Nous attendons désormais la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'ANRU autour des acteurs et les financeurs du renouvellement urbain et le déblocage des fonds dès le budget 2019 pour financer nos projets dont la validation n'a cessé d'être différée depuis deux ans.

Nous avons aussi été partie prenante de l'élaboration du plan pauvreté évoqué ce matin. Trois de nos métropoles (Lyon, Nantes et Toulouse) s'engagent pour expérimenter cette nouvelle approche.

On retrouve également la marque de notre engagement et de nos propositions dans le récent rapport Thourot-Fauvergue sur le

continuum de sécurité, dans lequel de nombreuses suggestions portées par France urbaine se retrouvent. Les élus urbains ont également formulé des propositions pour la sécurité du quotidien.

Nous demandons donc à votre gouvernement d'ouvrir le chantier de la coopération Etat-Mairies sur ces sujets pour prendre en compte le fait que nous soyons devenus acteurs de la tranquillité du quotidien de nos villes.

Et je pourrais citer encore l'écoute que nous retrouvons en grande partie dans le plan santé dévoilé hier, également dans ce qui sera peut-être un jour (quand ?) la Loi d'Orientations sur les Mobilités, ou encore dans le rapport remis par Serge Morvan sur la cohésion des territoires : nos messages d'Arras sur l'Alliance des territoires se diffusent et infusent !

Mais, à présent, se pose la question du suivi, de l'exécution de ces politiques. Car c'est là que le bât blesse : c'est dans la mise en œuvre de nos accords qu'apparaît le hiatus.

Prenons un exemple au hasard : les contrats qui encadrent l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement à 1, 2%.

Le 14 décembre dernier, à Cahors, lors de la Conférence Nationale des Territoires, j'ai tenu à rappeler que les collectivités n'ont pas attendu l'Etat pour s'engager, depuis de nombreuses années, dans la maîtrise de leurs dépenses. Cette réalité, longtemps niée, a d'ailleurs été confirmée par le rapport de la Cour des comptes sur les finances publiques locales de 2017 qui indique je cite « une nette amélioration de la situation financière des trois catégories de collectivités locales ».

France urbaine a soutenu cette contractualisation en rupture avec la baisse autoritaire des dotations de l'Etat antérieure afin d'instaurer une responsabilité partagée entre les collectivités et les services de l'Etat, à condition que ce dispositif prenne effectivement en compte la diversité des territoires.

Nous avons également demandé la mise en place d'un comité de suivi, afin de pouvoir évaluer et améliorer le dispositif en temps réel, et qu'une « clause de revoyure » soit prévue. Vous m'avez, Monsieur le Premier Ministre, donné votre accord sur ces deux points et nous vous en savons gré. Mais, maintenant, il faut donner suite, dès le PLF 2019. Ce qui signifie que nous devons y travailler ensemble dans les toutes prochaines semaines.

Au sein du comité de suivi, nous avons fait part avec constance des réserves émises par les élus locaux lors des négociations avec les services de l'Etat. C'est également au sein de ce comité, ainsi que dans le cadre de réunions préparatoires à la Conférence Nationale des Territoires, que nous avons indiqué aux ministres la nécessité d'obtenir une meilleure prise en compte des particularités locales.

Afin de jouer la transparence et de documenter avec objectivité notre analyse, j'ai souhaité recueillir les expériences qu'ont vécues les collectivités concernées lors des négociations avec l'Etat. Il s'agit d'une photographie des contrats que j'évoquais avec vous à Mondouzil, cher Edouard, quand vous m'avez fait l'honneur d'y venir pour signer le contrat avec la Métropole de Toulouse.

L'enquête, menée auprès de nos membres, nous permet désormais de recenser les priorités d'amélioration indispensables pour qu'Etat et collectivités convergent vers un but commun : la maîtrise des comptes.

L'enquête révèle de manière flagrante un décalage entre les déclarations gouvernementales relatives au succès de la contractualisation et la réalité qui s'est jouée lors des négociations entre les services décentralisés de l'Etat et les collectivités. Une formule résume parfaitement le sentiment de trop d'élus : *« je signe le couteau sous la gorge et le pistolet sur la tempe »*.

En effet, pour le bloc communal, au-delà du fait de se voir infliger, le cas échéant, une moindre pénalité financière, la signature des contrats apparaissait souhaitable pour prendre en compte des évolutions de

périmètres géographiques et/ou de compétences. En d'autres termes, la signature du contrat a souvent été motivée par le souci des collectivités de ne pas se voir imposer un taux établi de manière unilatérale.

Il nous paraît donc indispensable d'améliorer sans tarder ce dispositif !

Pour cela, je vais vous remettre ce document (à vous ainsi qu'à la presse et aux participants) qui résume les cinq demandes prioritaires que nous vous demandons de prendre en considération.

J'insisterai sur 3 d'entre elles :

- Neutraliser l'impact financier des dépenses nouvelles imposées par l'Etat, encore plus quand elles sont vertueuses et présentées, à juste titre par le Président de la République, comme un investissement pour l'avenir, comme par exemple la scolarisation dès 3 ans de nos enfants ;
- Déduire des interventions publiques cofinancées l'évolution des participations apportées ; sinon les nouvelles contributions privées vont se tarir, nous ne pourrions plus répondre aux sollicitations européennes et l'Etat ne pourra plus compter sur notre soutien pour des politiques à mettre en œuvre de concert ;
- Retirer du périmètre des dépenses de fonctionnement les subventions versées à un syndicat ou figurant dans un budget annexe lorsqu'elles sont destinées à des projets d'investissement ; ainsi, lorsque nous créons des lignes de métro ou des pistes cyclables, le fait que nous le fassions au sein d'un syndicat ne doit pas être pénalisé.

Au nom des membres de France Urbaine, je me dois de vous mettre en garde, Monsieur le Premier Ministre, tout comme je l'avais précédemment fait, le 7 juin dernier.

C'est dans la façon dont seront prises en compte ou non ces demandes que vous trouverez en nous des interlocuteurs durablement

partenaires. Il y a clairement des points d'amélioration où les arguments de refus qu'on nous oppose sont contraires au bon sens !

On peut comprendre que votre gouvernement se fâche avec les associations d'élus qui s'opposent. Mais que se passerait-il s'il en était de même avec celles qui jouent le jeu et qui souhaitent de justes améliorations ?

Parce que France Urbaine a soutenu avec constance le processus de contractualisation et participé chaque fois aux travaux de la CNT, malgré les polémiques et les controverses, nous sommes légitimes à formuler ces attentes et à espérer être entendus.

Il arrive que certains membres de votre gouvernement souhaitent un engagement de notre part à leurs côtés pour la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses et innovantes. Quand ils disposent de crédits âprement négociés, ils nous proposent de nous en attribuer une partie (en matière culturelle pour aligner les salaires de nos professeurs d'art ou pour permettre la scolarisation des enfants dès l'âge de trois ans ou pour mettre en place des zones à faible émission de polluants, ...). Mais comment les utiliser puisque nos dépenses sont maintenant plafonnées ? Puisque, si nous le faisons, Bercy en reprendrait 75% !

Attention ! Car certaines rigidités actuelles de la contractualisation risquent de faire reculer l'investissement, de freiner le développement économique et urbain et de conduire à l'abandon de projets pourtant pertinents.

On l'a bien vu ce matin, nos villes s'engagent, elles le font de façon concertée, elles le font en voyant plus loin que leur simple territoire administratif. C'est ce que nous appelons l'Alliance des territoires. Mais nous ne pourrions continuer à le faire qu'à condition que soit préservée notre autonomie fiscale.

Au moment où la suppression de la taxe d'habitation a été décidée, nous avons obtenu de l'État ce que nous voulions, à savoir, non pas

compensation habituelle mais un dégrèvement. Merci à vous. Et je veux à cette occasion saluer la mémoire de Jean-Claude Boulard : il a mené ce combat et fourbissait ses armes pour la suite. Vous n'aviez aucune chance de sortir indemne d'un combat contre Jean-Claude, Cher Edouard.

Ce dégrèvement va coûter à l'État et non aux collectivités.

Aussi, nous le savons, il ne pourra être pérennisé éternellement.

C'est pourquoi, l'État a accepté d'ouvrir le dossier si longtemps différé de la réforme de la fiscalité locale.

Plusieurs hypothèses sont sur la table pour remplacer, à terme, la taxe d'habitation. Certaines d'entre elles tendraient à une recentralisation, d'autres conforteraient notre autonomie fiscale et financière. Nous sommes extrêmement vigilants sur ce point. Nous défendons des idées de nature à redonner davantage d'autonomie au bloc communal dans son ensemble. Comme l'a promis en novembre dernier le Président de la République devant les maires de France.

Ainsi, nous proposons que la part de la taxe foncière perçue par le conseil départemental et



FRANCE URBAINE

MÉTROPOLES, AGGLOS ET GRANDES VILLES

la part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises affectée aux départements nous reviennent. Si ces deux propositions n'étaient pas retenues et qu'une fraction d'un impôt national nous était attribuée, la TVA par exemple, cela s'apparenterait à de la recentralisation. La réforme territoriale de 2014-2015 a enlevé la compétence économique aux conseils départementaux. Il serait donc logique que cet impôt économique territorial revienne vers les régions – qui vous en sauraient gré - et vers les établissements publics de coopération intercommunale, car ces deux types de collectivités ont la compétence économique en partage.

Si on fait venir des entreprises, on doit pouvoir en bénéficier directement fiscalement. Pareil avec les habitants. Pour un bon développement économique, nous avons besoin d'une fiscalité économique.

Il en va de même avec la question du développement durable et de l'écologie : nous pouvons et voulons jouer un rôle moteur dans les changements comportementaux (et nous le devons !) mais, pour

prendre pleinement nos responsabilités sur ces sujets-là, nous avons besoin d'une fiscalité écologique. C'est la raison pour laquelle nous nous battons ainsi pour la territorialisation de la Contribution Climat énergie.

Monsieur le Premier Ministre, depuis un an, vous avez lancé des réformes courageuses. Vous avez lancé tant de réformes que la perception générale vire parfois à la confusion.

Cet élan réformateur a troublé la perception des Français. Face à ce désarroi de plus en plus présent dans nos territoires, nous avons néanmoins le sentiment de rester auprès de nos concitoyens un point de repère stable car nous déroulons nos projets pour le bien de tous. Il vous revient de veiller à ce que l'attitude de vos administrations n'ébranle notre action municipale, communautaire ou métropolitaine.

Un de vos prédécesseurs, dans son discours de politique générale, déclarait :

« La décentralisation ne se limite pas à la réforme des collectivités locales. C'est une logique directrice qui sera à l'œuvre dans toutes les mesures que le gouvernement proposera ».

Puisse cette ligne directrice, celle de Pierre Mauroy, inspirer votre démarche en tous les domaines.

Faites nous confiance !